

		Territoire français sauf Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna	Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna uniquement	Etablissements français à l'étranger uniquement
INSCRIPTIONS DES CANDIDATS AU CONCOURS (PAR LES ETABLISSEMENTS)	DATE	avant le samedi 1er février 2020 (<i>dérogation possible</i>)	avant le vendredi 1er mai 2020 (<i>dérogation possible</i>)	avant le samedi 1er février 2020 (<i>dérogation possible</i>)
	SERVICE COMPETENT	les services déconcentrés (<i>liste publiée sur éducol</i>)	les services déconcentrés (<i>liste publiée sur éducol</i>)	la DGESCO (<i>la procédure sera mise en ligne sur éducol</i>)
EPREUVES ECRITES (CATEGORIES 1 ET 3)	DATE	le vendredi 27 mars 2020 (<i>date impérative</i>)	le lundi 25 mai 2020 (<i>date impérative</i>)	le vendredi 27 mars 2020 (<i>date impérative</i>)
	RESPONSABLES DE LA CONVOCATIONS DES CANDIDATS ET L'ORGANISATION DES EPREUVES	les services déconcentrés	les services déconcentrés	les établissements inscrits
	SUJET	sujet de l'académie	sujet de l'académie	sujet de l'académie de rattachement (<i>les coordonnées du service académique à contacter seront transmises aux établissements par la DGESCO</i>)
TRANSMISSION DES COPIES ET TRAVAUX PAR LES ETABLISSEMENTS	DATE	avant le mardi 1er avril 2020	avant le lundi 1er juin 2020	avant le samedi 4 avril 2020
	SELECTION	pas de sélection (<i>toutes les copies et tous les travaux</i>)	pas de sélection (<i>toutes les copies et tous les travaux</i>)	la meilleure copie ou le meilleur travail de chaque catégorie
	ENVOI DES COPIES	copies envoyées aux services déconcentrés selon les modalités définies par le recteur de chaque académie	copies envoyées aux services déconcentrés selon les modalités définies par le vice-recteur de chaque territoire	copies scannées et déposées sur l'espace dédié sur internet (<i>l'adresse sera précisée aux établissements inscrits</i>)
	ENVOI DES TRAVAUX DEMATERIALISES	travaux envoyés aux services déconcentrés selon les modalités définies par le recteur de chaque académie	travaux envoyés aux services déconcentrés selon les modalités définies par le vice-recteur de chaque territoire	travaux déposés sur l'espace dédié sur internet (<i>l'adresse sera précisée aux établissements inscrits</i>)
	ENVOI DES TRAVAUX NON DEMATERIALISES	travaux envoyés aux services déconcentrés selon les modalités définies par le recteur de chaque académie	travaux envoyés aux services déconcentrés selon les modalités définies par le vice-recteur de chaque territoire	travaux envoyés à la DGESCO (<i>l'adresse sera précisée aux établissements inscrits</i>)
TRANSMISSION DES COPIES ET TRAVAUX SECTIONNES PAR LES JURYS ACADEMIQUES AU JURY NATIONAL	DATES	entre le lundi 18 mai 2020 et le samedi 30 mai 2020	avant le samedi 27 juin 2020	<i>sans objet</i>
	SELECTION	les meilleurs copies et travaux selon le quota prévu par académie (<i>cf. annexe du règlement</i>)	les meilleurs copies et travaux selon le quota prévu par académie (<i>cf. annexe du règlement</i>)	<i>sans objet</i>
	ENVOI DES COPIES	copies scannées par les services académiques et déposées sur l'espace dédié sur internet (<i>l'adresse sera précisée par la DGESCO</i>)	copies scannées par les services académiques et déposées sur l'espace dédié sur internet (<i>l'adresse sera précisée par la DGESCO</i>)	<i>sans objet</i>
	ENVOI DES TRAVAUX DEMATERIALISES	travaux déposés par les services académiques sur l'espace dédié sur internet (<i>l'adresse sera précisée par la DGESCO</i>)	travaux déposés par les services académiques sur l'espace dédié sur internet (<i>l'adresse sera précisée par la DGESCO</i>)	<i>sans objet</i>
	ENVOI DES TRAVAUX NON DEMATERIALISES	travaux envoyés par les services académiques au CISP Ravel (<i>l'adresse sera rappelée par la DGESCO</i>)	<i>pas d'envoi de travaux non dématérialisés</i>	<i>sans objet</i>